

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le dix juillet, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des Expositions - 46, route de MACON - 71 120 CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 4 juillet 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_084 - MOBILITE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC TRANSPORTS - PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2024

Jusqu'au 30 juin 2024, la Communauté de Communes Le Grand Charolais disposait d'un contrat de délégation de service public avec la société KEOLIS pour l'exploitation de sa ligne de transport urbain PLM à Paray-le-Monial.

Depuis le 1^{er} juillet 2024, un nouveau contrat de délégation de service public a été conclu par le Grand Charolais avec la société TRANSARC AQUILON

Chaque année, les délégataires ont pour obligation de produire un rapport qui doit être présenté en conseil communautaire. Tel est l'objet de la présente délibération qui porte à votre connaissance les deux rapports d'activités 2024 du PLM : le premier semestre par KEOLIS et le deuxième semestre par TRANSARC AQUILON. Ceux-ci sont joints en annexe.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1411-3,

Vu le rapport d'activité du premier semestre 2024 transmis par KEOLIS,

Vu le rapport d'activité du deuxième semestre 2024 transmis par TRANSARC AQUILON,

Considérant que dès la communication du rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 24 juin 2025,

Considérant la consultation du Conseil des Maires en date du 10 juin 2024,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

- De prendre acte des rapports d'activités 2024 joints en annexe relatifs à la délégation de service public de transport pour la ligne de transport urbain PLM,**
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX
Membres présents à la séance : 50	Votants : 63

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Michelle BONNOT, Patrick BOUILLON, Hubert BURTIN, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Pierre URCISSIN, Laurent MANSON, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Martine DESPLANS, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Marie-France MAUNY, Elodie HENRY, JOURNET Pauline, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Hervé BERNIGAUD, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Louis ACCARY à Anne DEGRANGE, Céline BIJON à Béatrice LECONTE, Éric BOURDAIS à Jacky COMTE, Chantal CHAPPUIS à David BÊME, Thierry DESJOURS à Nicole GEORGES, Paul DUMONTET à Gérald GORDAT, Aurore PERRIER à Pierre BERTHIER, Annie-France MONDELIN à Marie-France MAUNY, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY à Anne-Thérèse BLANCHARD, Daniel THERVILLE à Philippe AUMEUNIER

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Thierry AUCLAIR, Annie BOISSARD, Georges BORDAT, Guillaume CHAUVEAU, Franck BASSET, Cédric FRADET, Stéphane JOURNET, Emmanuel REY, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 10 juillet 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais